Avant-propos **Björn Ulvaeus**,
Président de la CISAC

NOUS DEVONS NOUS OCCUPER DE LA QUESTION DE L'IA POUR PRÉSERVER LES COLLECTES À VENIR

Je suis heureux de vous présenter une nouvelle fois le Rapport sur les collectes mondiales de la CISAC. Il offre un regard aiguisé et précieux sur la façon dont les créateurs à travers le monde gagnent leur vie.

Un chiffre en particulier ressort de ce rapport : 4,2 milliards d'euros. C'est le montant total des droits collectés pour les créateurs à l'échelle mondiale pour l'utilisation en ligne de leurs œuvres. Et il est important car, pour la toute première fois, le secteur numérique devient la première source de revenus. En un peu plus de dix ans, le streaming a transformé la vie des sociétés CISAC et des cinq millions de créateurs qu'elles représentent.

Le numérique concerne tous les créateurs, quel que soit leur mode d'expression. Les sociétés ont augmenté de manière impressionnante leurs collectes liées au streaming et aux abonnements après la catastrophe de la COVID. Le secteur du live a connu un rebond significatif. Le réseau CISAC vibre de nouveau au rythme des concerts, expositions et festivals, et des collectes qu'ils génèrent pour aider les créateurs à vivre de leur art.

Les résultats de cette année montrent que le système de gestion collective, malgré les immenses défis auxquels il doit faire face pour s'adapter au numérique, reste solide et efficace. Les sociétés servent de remparts aux créateurs qu'elles défendent. Elles répartissent désormais plus de droits à un plus grand nombre de créateurs que jamais auparavant.

Et ça, c'est une bonne nouvelle, car juste après la COVID et la crise économique, ce qui nous attend maintenant est un autre défi existentiel très préoccupant : celui de l'intelligence artificielle.

L'IA va radicalement changer le monde des créateurs et des industries créatives. Elle exige un leadership international et que tous les acteurs des industries créatives présentent un front fort et uni.

Créateur moi-même, et en partie grâce au projet Voyage d'ABBA, j'ai eu la chance d'entrevoir l'intérêt de l'IA. L'IA a théoriquement le potentiel de repousser les limites de la créativité humaine d'une manière jusqu'ici inconnue. Je pense qu'elle a le pouvoir d'élargir le champ de la pensée humaine et pourrait contribuer à créer des œuvres merveilleuses. Mais elle comporte aussi des dangers et, sans règles strictes pour protéger les créateurs, elle pourrait menacer leurs moyens de subsistance de manière significative.

La CISAC a déjà pris les devants par rapport à l'IA, qui était au cœur des discussions de son Assemblée Générale en mai. La CISAC a aussi été à l'initiative, avec une alliance de groupes représentants le secteur de la création, d'une lettre ouverte en juillet, qui a énoncé sept grands principes destinés à guider les décideurs politique dans leur réflexion sur cette thématique.

Je propose de nous en tenir à un certain nombre de grandes priorités :

Avant toute chose, les machines ne peuvent être qu'un outil au service de la créativité humaine et non la remplacer ; l'utilisation d'une œuvre protégée par le droit d'auteur doit être autorisée par son créateur ; le droit d'auteur ne doit en aucun cas être affaibli ou fragilisé par des exceptions inappropriées ; l'utilisation de l'IA par les développeurs doit se faire de manière transparente et la rémunération équitable du créateur humain doit rester un principe fondamental.

L'IA est un enjeu incroyablement important, qui requiert des mesures urgentes. Elle n'affecte peut-être pas encore les montants des droits collectés pour les créateurs en 2023, mais elle le fera dans les années qui viennent. Pour l'instant, créateurs, entreprises technologiques et décideurs politiques doivent tous s'asseoir autour d'une même table au plus haut niveau, à commencer par l'ONU. Et les créateurs doivent être entendus.

JE PENSE QUE L'IA A LE POUVOIR D'ÉLARGIR LE CHAMP DE LA PENSÉE HUMAINE ET POURRAIT CONTRIBUER À CRÉER DES ŒUVRES MERVEILLEUSES. MAIS ELLE COMPORTE AUSSI DES DANGERS ET, SANS RÈGLES STRICTES POUR PROTÉGER LES CRÉATEURS, ELLE POURRAIT MENACER LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE.

Nous devons agir aujourd'hui pour contribuer à créer de grandes œuvres et protéger l'avenir de la créativité humaine. ◆